

## La TROC-CQM rencontre la ministre Lise Thériault et son personnel politique

Grâce aux manifestations de la TROC tenues à Trois-Rivières le 21 septembre et, 4 jours plus tard, à Drummondville le 25 septembre, nous avons pu brièvement échanger avec la ministre Lise Thériault et tenir une séance de travail de 45 minutes avec la chef de cabinet et le conseiller politique de la ministre pour le dossier des organismes communautaires.

Le 21 septembre, la ministre Lise Thériault est allée à la rencontre des manifestantEs provenant de groupes communautaires en défense de droits et de groupes communautaires en santé et services sociaux. Le ministre Sam Hamad était également présent. L'échange avec la ministre Thériault et le coordonnateur de la TROC s'est fait par l'entremise d'un porte-voix afin de permettre à tout le monde d'entendre les propos tenus. Ce type de contact a limité l'échange à une répétition des demandes et à un accueil poli.

Le 25 septembre, la ministre Thériault avait délégué son personnel pour discuter avec les représentants de la TROC. C'est ainsi qu'après la manifestation, Sylvain St-Onge, coprésident et Renaud Beaudry, coordonnateur de la TROC ont rencontré Louise Bédard, chef du cabinet de la ministre et Cody Barker-Greene, conseiller politique pour le dossier des organismes communautaires. La rencontre fut cordiale et nous a permis d'expliquer nos demandes et de répondre aux questions de compréhension du personnel de la ministre. Il fut convenu de garder le contact.

Quelques jours après, la ministre Lise Thériault communiquait avec la Coalition des TROC's pour tenir une rencontre de travail le 23 octobre prochain. À suivre.

Nous tenons à remercier les 135 manifestantEs de Trois-Rivières et de Drummondville. C'est grâce à votre présence que nous avons obtenu ces contacts et discussions avec la ministre et son cabinet.

*Dans le prochain Commutateur, nous vous donnerons un bilan des manifestations "éclair" tenues dans les autres régions.*



Manifestation du 25 septembre à Drummondville

## Travaux sur le financement des organismes communautaires au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS)

Le 9 juillet dernier, le comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire du MSSS s'est réuni pour prendre connaissance d'une étude qui dresse un portrait du financement des organismes communautaires pour l'année 2006-2007. **L'essentiel de cette étude démontre des écarts importants des subventions du programme SOC entre les 25 catégories d'organismes communautaires et aussi entre les régions.** Il y a aussi des données sur l'autofinancement, l'ensemble des revenus et des dépenses des organismes communautaires et sur les surplus.

Au chapitre des surplus, l'étude nous indique que la moyenne provinciale des surplus budgétaires non affectés par rapport aux dépenses totales est de 13,8 %. À ce jour, la balise du programme SOC est de considérer qu'un surplus cumulé non affecté de

25 % ou moins est acceptable. Selon cette étude, il y avait, en 2006-2007, 3129 organismes communautaires soutenus financièrement par le programme SOC. On a pris un échantillon de 297 organismes communautaires pour les fins de l'étude produite par une firme privée.

Le 30 septembre, un comité de travail sur le financement a repris ses travaux après une suspension de 10 mois. Ce comité, baptisé le sous-comité sur le financement, a entamé ses travaux en septembre 2008. Les travaux ont été suspendus unilatéralement par le ministère en novembre 2008. D'importantes tensions parmi les 4 délégations au comité (Table des regroupements provinciaux, Coalition des TROC's, Agences régionales, ministère) et des interprétations différentes du mandat expliquent en

(suite p. 2)

### Au sommaire

- La TROC-CQM rencontre la ministre Lise Thériault. .... 1
- Travaux sur le financement des OC ..... 1
- Lecture de l'environnement ..... 2
- Le RQ-ACA ..... 3
- Politique de reconnaissance de l'action communautaire ..... 3
- L'Action communautaire autonome sous toutes ses coutures ..... 3
- Prix d'excellence à Point de rue ..... 3
- Lancement du rapport de recherche sur l'action communautaire au Centre-du-Québec et en Mauricie ..... 4

## Lecture de l'environnement

Information qui se veut courte et concise sur des sujets concernant notre mouvement communautaire

### Crise économique

Les pertes d'emplois se sont poursuivies depuis le printemps dernier. Diminution de 46 700 emplois entre juillet 2008 et juillet 2009 selon le gouvernement du Québec. Le taux de chômage avoisine 9 % depuis plusieurs mois au Québec, soit le taux le plus élevé depuis 2004.

Le gouvernement québécois a prévu un déficit de 3,9 milliards \$ au 31 mars 2010 et de 3,8 milliards \$ pour l'année suivante (2010-2011).

La loi 40 a été adoptée en septembre à l'Assemblée nationale. Cette loi permet au gouvernement du Québec de faire des déficits jusqu'en 2012-2013, soit sur une période de quatre ans.

### Réseau de la santé et des services sociaux : situation budgétaire

La majorité des Agences s'attendent à des compressions budgétaires pour l'année prochaine 2010-2011.

Pour 2009-2010, les agences ont eu recours à la même stratégie de ponctionner l'indexation des établissements pour financer quelques priorités régionales.

Dans notre région, c'est ainsi que l'Agence Mauricie-Centre-du-Québec a trouvé et versé ponctuellement 600 000 \$ aux 26 organismes de la catégorie « Personnes démunies ». Pour l'instant, c'est la seule agence de tout le Québec à avoir posé un tel geste pour ce type d'organismes dont la majorité répondent à un besoin essentiel ; se nourrir.

### Agences et PSOC pour 2009 - 2010

En date du 11 septembre 2009, trois agences sur 16 ont décidé d'augmenter le financement à la mission dans leur programme SOC, soit Bas-Saint-Laurent (275 000 \$), Laurentides (95 000 \$) et Mauricie-Centre-du-Québec (30 000 \$).

Deux agences sur 16 ont investi des sommes non-récurrentes dans les organismes communautaires : Laval avec 385 000 \$ (itinérance et dépannage) et Mauricie-Centre-du-Québec (600 000 \$ pour 26 organismes du secteur personnes démunies, un Centre d'action bénévole et 1 organisme hors SOC).

L'agence de la Montérégie n'a pas versé entièrement l'indexation de 1,4 % aux 440 groupes communautaires montérégiens. 29 % du budget d'indexation a été réservé par l'agence pour soutenir des groupes communautaires en plus grande difficulté, selon elle.

### Ministre sur la sellette

Le ministre Bolduc a eu un été chaud et ce, avant le mois d'août. Il y a eu le dossier de la validité de milliers d'exams pour le cancer du sein. 2 730 exams seront repris. Plus récemment, il y a eu les nouvelles obligations du MSSS pour la pratique des avortements au Québec. Dans les deux cas, le ministre Bolduc a minimisé l'ampleur des problèmes (suivi d'hésitations et de recherche de coupables) pour finalement amener des correctifs (révisions d'exams, comités d'expert, et annulation des nouvelles obligations pour les avortements en dehors des centres hospitaliers). Le collège des médecins et la Fédération des médecins spécialistes ont été des acteurs clefs dans ces dossiers. Lutte de pouvoir



entre médecins ? Le ministre malmené a besoin d'un bon dossier pour refaire son image publique et politique.

Dans le dossier de l'avortement, un groupe communautaire de la région était directement touché, le Centre de santé des femmes de la Mauricie.

Le Centre a participé à des travaux avec le MSSS et des médecins. Ces travaux s'étaient conclus par de nouvelles obligations cliniques et administratives pour les trois Centres de santé des femmes (Mauricie, Montréal, Estrie) du Québec. La décision du ministre de retirer les services d'avortement des interventions cliniques visées par la loi 34 devraient annuler ces obligations.

### Travaux sur le financement des organismes communautaires au MSSS (suite de la page 1)

partie la longueur des travaux et leur suspension de 10 mois. Ceci dit, le comité va terminer ses travaux d'ici un mois ou deux. Si tout va bien (!), le comité pourrait faire quelques recommandations consensuelles à la sous-ministre Marie-Claude Champoux et à la ministre Lise Thériault.

## Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Un nouveau coordonnateur entre en fonction au RQ-ACA, il s'agit de Normand Gilbert. Normand Gilbert a travaillé les 24 dernières années à la TROVEP de l'Estrie. Il a siégé au RQ-ACA pour représenter le MÉPAQ.

Le RQ-ACA a un important défi à relever pour revoir ses structures et son fonctionnement afin d'améliorer ses capacités à assumer sa mission. Suite à un rapport d'une firme externe, le RQ-ACA a entrepris au printemps dernier des travaux en ce sens (lac-à-l'épaule, comités de travail, AGA et assemblée extraordinaire).



« Le RQ-ACA est en pleine transformation. Depuis septembre 2008, nous travaillons à relever le défi posé à nous depuis plusieurs années, soit celui d'améliorer notre représentativité afin de pouvoir continuer à défendre, en toute crédibilité l'action communautaire autonome au Québec. » Extrait du bulletin ACApella de juin 2009.

## Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire

### L'appel au loup est-il justifié ?

Depuis le printemps dernier, le RQ-ACA en tête, suivi du MÉPAQ et de membres de la Coalition des TROC's (Montréal, Montérégie, Estrie, Laurentides) claironnent que le gouvernement du Québec s'apprête à jeter à la poubelle la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire et élabore une 2e Politique inquiétante qui nous ferait perdre les avancées importantes de la première.

Selon les informations que la TROC-CQM a recueillies, le ministre Sam Hamad maintient les avancées de l'actuelle Politique en ce qui concerne l'action communautaire autonome. Cela veut dire la reconnaissance gouvernementale d'une action communautaire qui doit être distincte de celle du gouvernement. Les 4 critères de reconnaissance de l'action communautaire autonome seront maintenus ainsi que l'engagement du gouvernement à soutenir les missions des organismes.

En fait, quel est le principal problème pour les groupes communautaires en santé et services sociaux d'ici et de partout au Québec ? Est-ce l'existence de la Politique de reconnaissance ou son remplacement par une autre Politique ? N'est-ce pas plutôt le niveau de compréhension et de soutien de l'action communautaire par le gouvernement du Québec qui pose le plus grand problème ?

## Prix d'excellence du ministère de la Santé et des Services sociaux

### Récipiendaire : Point de rue

Le 8 octobre à Québec, dans la catégorie « **soutien aux personnes et aux groupes vulnérables** », un organisme de travail de rue de Trois-Rivières, Point de rue, s'est mérité un prix d'excellence pour ses plateaux de travail. Point de rue vient en aide et supporte des jeunes aux prises avec des problèmes d'itinérance et de toxicomanie. Les plateaux de travail portent sur la création de vitraux, la production de tambours, la coopération internationale (*soutien à des jeunes de l'île de Madagascar*) et la photographie. Le coordonnateur de l'organisme, Philippe Malchelosse, a reçu avec dignité, humour et une grande sensibilité le prix accompagné d'un chèque de 20 000 \$. Il y a eu un moment magique lorsque deux jeunes soutenus par Point de rue ont été présentés. Les centaines de personnes présentes leurs ont fait une ovation de plusieurs minutes. Un de ces moments où l'humanité reconforte par ses plus beaux aspects. Les ministres Bolduc et Thériault, les sous-ministres, les PDG des agences (dont Jean-Denis Allaire), des cadres et employés du réseau public de tout le Québec ainsi que plusieurs employéEs et bénévoles du mouvement communautaire québécois composaient cette foule qui a célébré une vingtaine de prix d'excellence et de mention d'honneur.

## Tournée

« l'Action communautaire autonome sous toutes ses coutures »

Cette tournée de toutes les régions du Québec s'arrêtera le 10 décembre 2009 en Mauricie et, au début de 2010, au Centre-du-Québec.

Pour la Mauricie, la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, le ROM et la TROC-CQM vont s'associer pour organiser l'activité.

Pour le Centre-du-Québec, c'est l'AGÉPA qui a pris en charge l'organisation.





# L'Agence et la TROC à pied d'oeuvre pour la promotion du 5 novembre

## Des dignitaires au dévoilement du rapport de recherche ?

Durant le gala pour la remise des prix d'excellence du MSSS, Marc Lacour, directeur des services sociaux à l'Agence et Renaud Beaudry, coordonnateur à la TROC ont profité de l'événement pour promouvoir l'activité « Pour un monde meilleur » qui se tiendra à Drummondville le 5 novembre prochain. C'est ainsi que la **ministre déléguée aux Services sociaux, madame Lise Thériault**, a été approchée par Marc Lacour. Infatigable, Marc s'est ensuite présenté à la nouvelle **sous-ministre Marie-Claude Champoux** dont une des responsabilités est le programme SOC pour tout le Québec. Appelé en renfort, Renaud a donné des précisions sur la recherche, l'importante participation attendue de la part des groupes communautaires tout en précisant que la TROC savait autant recevoir des invités qu'elle savait manifester. Il y a eu d'autres démarches avec le personnel politique de la ministre Thériault.

# POUR UN MONDE MEILLEUR !

## DÉVOILEMENT DU RAPPORT DE RECHERCHE SUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE - MAURICIE / CENTRE-DU-QUÉBEC

### Jeudi le 5 novembre 2009 - 10 h à 15 h 30

### HÔTEL ET SUITES LE DAUPHIN - Drummondville

**La TROC-CQM vous invite à participer au dévoilement du rapport de recherche sur l'action communautaire des 246 organismes communautaires en santé et services sociaux de nos deux régions.**

#### FAITS SAILLANTS DU RAPPORT DE RECHERCHE

- impacts de l'action communautaire selon des personnes fréquentant des organismes communautaires
- implication des organismes dans leur communauté
- les organismes communautaires en chiffres
- innovations et initiatives sociales en milieu communautaire
- au-delà des services
- 11 portraits locaux (MRC)

#### DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- 9 h 30 Inscription et remise de la documentation
- 10 h Allocutions d'ouverture
- 10 h 30 Présentation du rapport avec Jean Proulx, directeur de recherche
- 11 h 45 Commentaires des participantEs
- DÎNER
- 13 h 30 Ateliers
- 14 h 30 Plénière avec panélistes
- 15 h 30 Clôture de l'activité



*Inscrivez-vous avant le 23 octobre, car les places sont limitées. Maximum 2 déléguéEs par organisme*

NOM DE L'ORGANISME

DÉLÉGUÉ(E) 1

DÉLÉGUÉ(E) 2

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

TÉL. / TÉLÉC.

COURRIEL

Je participerai aux activités suivantes - délégué(e) 1

Présentation du rapport

Dîner

Ateliers

Plénière

Je participerai aux activités suivantes - délégué(e) 2

en avant-midi

en après-midi

en après-midi

#### COÛT PAR PERSONNE :

- 20 \$ avec le dîner
- 10 \$ sans le dîner

**Veillez faire votre chèque à l'ordre de la TROC-CQM et poster au : 347, rue Laviolette, C.P. 1480 - Trois-Rivières (Québec) G9A 5L6**

